

République du Sénégal

Ministère de la Santé et de l'action sociale



Organisation
mondiale de la Santé

Division SIDA/IST

Termes de référence pour le recrutement d'un consultant pour la révision du document organisant la politique, les normes et protocoles du conseil dépistage volontaire du VIH (Sénégal)

Titre du poste : Consultant chargé de l'élaboration du guide de Conseil Dépistage du VIH

Date de début et fin du contrat : du 07 au 27 Aout 2017

Grade : Catégorie C, Niveau : Moyen du barème du système des Nations Unies

Durée : 20 jours

Lieu d'affectation : Division de lutte contre le sida et les IST (Polyclinique Médina)

I.CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Au Sénégal, l'épidémie est de type concentré avec une séroprévalence au VIH est de 0,7% dans la population générale. Un programme efficace de prévention et de prise en charge a permis le contrôle de l'infection à VIH. Ces deux volets s'organisent autour de la connaissance du statut sérologique, et de ses implications au plan personnel et individuel. En dépit de ces efforts, selon les résultats de l'EDS-MICS 2010-2011, seul 12,6% de la population enquêtée avait effectué le test de dépistage du VIH et avait reçu les résultats au cours des 12 derniers mois (9,0% pour les hommes contre 13,6% pour les femmes). Ces gaps sont plus prononcés quand il s'agit de dépistage des enfants issus de la fratrie ainsi que les conjoints dans le cadre du programme PTME. Au Sénégal comme dans **plusieurs** pays africains, on constate que la transmission du VIH est essentiellement hétérosexuelle. Il apparaît qu'une des priorités actuelles dans la lutte contre le sida en Afrique, soit une meilleure prise en compte du concept de couple et de la relation qui existe entre l'homme et la femme dans les différents programmes de prévention et de prise en charge du VIH/SIDA. Les PS, HSH et UDI sont considérés comme étant les populations les plus exposées. Globalement, 69,4%, (ENSC, 2010 n=703) des PS ont effectué le test de dépistage du VIH et ont reçu les résultats au cours des 12 derniers mois (47,8 % pour les moins de 25 ans et 74,6 % pour les plus de 25 ans), (ENSC, 2010). En 2014, 38,8 % des HSH enquêtés ont effectué un test du VIH et ont eu connaissance du résultat. Ceci montre une légère amélioration par rapport à 2007 où 34,1 % des HSH participant à l'étude avait effectué un dépistage et en connaissent le résultat. L'enquête UDSSEN de 2011 faite à Dakar sur les UDI, révèle que seul 9,1 % des injecteurs de drogues connaissent leur statut sérologique.

Divers motifs sont évoqués pour expliquer cet important déficit: difficultés d'accès aux services de conseil et dépistage, crainte de la stigmatisation, persistance de perceptions

sociales péjoratives liées au VIH, insuffisance de l'offre de services de tests VIH par les prestataires de soins. Il semble donc que les nombreuses opportunités d'accès aux services de traitement, soins et prévention liés au VIH existant dans le système de santé ne soient pas exploitées à fond par les prestataires de santé. De même, les opportunités qu'offrent les autotests ne sont pas encore mises à profit. C'est dire l'importance de la révision du document organisant la politique, les normes et protocoles du conseil dépistage volontaire du VIH (Sénégal) élaboré depuis 2005.

I. OBJECTIFS

II.1 Objectif Général

Assurer l'accessibilité et la disponibilité des prestations de qualité en matière de CDV au Sénégal

II.2 Objectifs Spécifiques

Il s'agira plus spécifiquement pour le consultant de travailler en étroite collaboration avec le consultant international pour :

- ✓ Faire la revue des différents documents de références du conseil dépistage du VIH ;
- ✓ Faire une analyse des politiques nationales;
- ✓ Définir les orientations en matière de Conseil dépistage du VIH et de son suivi;
- ✓ Formuler des recommandations pour une meilleure opérationnalisation des directives nationales (dépistage de la fratrie, Conseil dépistage VIH du couple et auto test);
- ✓ Réviser le document de politique en tenant compte de l'ensemble des cibles, du continuum des soins et des nouvelles directives;
- ✓ Définir un système de suivi et évaluation du conseil dépistage du VIH.

II. Le Consultant

III.1 Profil du consultant

- Titulaire d'un doctorat en Médecine ou en Pharmacie
- Etre Spécialiste en santé publique avec :
 - Une expérience de plus de cinq ans dans le domaine du VIH;
 - Une expérience dans l'élaboration des documents de politiques normes et protocoles
 - Une bonne connaissance du Conseil dépistage VIH au Sénégal ;
 - Une bonne connaissance de la pyramide sanitaire et des acteurs ;
 - Une expérience dans le système de santé au Sénégal ;
 - Une facilité de collaborer avec tous les acteurs et à tous les niveaux;
 - Une facilité de collaborer avec le consultant international ;
 - Une bonne capacité rédactionnelle.

III.2 Les livrables

Le consultant local doit fournir à son homologue international

- Toute la revue documentaire;
- Des rapports synthétiques périodiques;
- Un document de politique, normes et protocoles du Conseil dépistage du VIH au Sénégal validé
- Un système de suivi/évaluation du conseil dépistage du VIH mis à jour
- Un rapport de fin de mission

III.4 Durée de La Mission

La durée de la consultation est de 20 jours ouvrables. La consultation se déroulera au Sénégal.

Revue documentaire des différents documents de références	2 jours
Révision du document de politique, normes et protocoles du CDV par le Consultant local avec Echange avec le consultant international à distance	7 jours
Travailler avec le consultant international pour produire un document prêt à être partagé avec la DLSI	5 jours
Séance de travail entre consultant international, le consultant Local et équipe DLSI, OMS pays	3 jours
Validation du Guide avec appui de consultant international et du Consultant Local	1 jour
Finalisation Guide par le consultant Local	2 jours

III.5 Lieu de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures (Curriculum vitae), adressés à Monsieur le Représentant Résident de l’OMS peuvent être soumis par courriel aux adresses électroniques suivantes :

mdiop@who.int

diakhaten@who.int

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard *le mardi 1er août 2017* à 16h00mn.